

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone: 011 552 5837

Fax: 0115 525840

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA FIN DE L'ÉPIDÉMIE EBOLA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Addis Abéba, le 26 juillet 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, se félicite de l'annonce officielle, ce 24 juillet 2018, par le Gouvernement de la République démocratique du Congo, de la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola dans le pays. Il salue la diligence et l'efficacité qui ont caractérisé l'action gouvernementale depuis le déclenchement de l'épidémie, le 8 mai 2018, dans la province de l'Équateur. Le dernier cas testé négatif date de 42 jours, marquant ainsi la fin de l'épidémie suivant les directives de l'Organisation mondiale de la Santé et le Règlement sanitaire international.

Le Président de la Commission note que la déclaration de l'épidémie en temps opportun, en conformité avec le Règlement sanitaire international, ainsi que le leadership démontré par les autorités congolaises, ont permis une intervention coordonnée et effective de tous les partenaires concernés, pour pouvoir contenir rapidement l'épidémie.

L'Union africaine, à travers ses Centres de prévention et de contrôle des maladies (CDC-Africa), a significativement contribué aux efforts déployés pour faire face à l'épidémie, en appui à l'action conduite par le Gouvernement congolais. Africa-CDC a déployé des personnels de santé dans les zones affectées, formé plus de 300 experts locaux, acquis des équipements de diagnostic, et appuyé le Ministère de la Santé de la République démocratique du Congo dans la coordination centrale de la réponse nationale.

L'Union africaine continuera à appuyer les efforts du Gouvernement congolais pendant la période de 90 jours de surveillance renforcée qui suit la fin officielle de l'épidémie.

NOTE AUX EDITEURS: Le 24 juillet 2018, le Ministère de la Santé de la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Équateur, après des efforts soutenus conduits par les autorités nationales pour la contenir dans les zones affectées. Cette épidémie s'est propagée à trois zones sanitaires, à savoir Bikoro, Iboko et Wangata, dans la province de l'Équateur, débouchant sur un total de 54 cas, dont 33 décès liés au virus Ebola.

Le 8 mai 2018, le Ministère de la Santé de la RDC a déclaré une nouvelle flambée de la maladie à virus Ebola dans la zone de santé de Bikoro. Il s'agissait de la neuvième

flambée de la maladie à virus Ebola au cours des quatre dernières décennies dans le pays.

A la suite de la déclaration de l'épidémie, la Commission de l'Union africaine (UA), par l'intermédiaire des Centres africains de lutte contre les maladies et de prévention (Africa CDC), a pris nombre de mesures en appui à la réponse gouvernementale, y compris:

- i. l'activation de son Centre d'urgence opérationnel pour surveiller la situation et coordonner la réponse de l'UA à partir de son siège;
- ii. le déploiement d'une équipe de précurseurs de deux épidémiologistes dans les 48 heures suivant la déclaration de l'épidémie pour soutenir les efforts du Gouvernement congolais;
- iii. le déploiement de 37 personnels au siège et sur le terrain, y compris 21 experts en surveillance dans les zones sanitaires affectées, dans le cadre de l'action conduite par le Gouvernement;
- iv. la formation de 320 experts, dont 50 experts de laboratoire spécialisés dans le diagnostic de la maladie à virus Ebola, 50 agents de surveillance et d'information sur la maladie et 220 agents de santé spécialisés dans le dépistage et la surveillance aux frontières, en vue de renforcer le système national de santé;
- v. l'acquisition de six appareils de diagnostic en laboratoire (Genexpert) et de 2 000 trousseaux d'analyse pour un montant total de 147 000 dollars américains, afin de soutenir le diagnostic de la maladie à virus Ebola et celui d'autres maladies épidémiques; et
- vi. le soutien au Ministère de la Santé dans la coordination centrale de la riposte au niveau national.